

Draguignan, le 02 MARS 2015

Madame, Monsieur le Maire et Cher(ère) Collègue,

La réforme de la fiscalité directe locale, la baisse des dotations et subventions, la frilosité des banques pour le financement de projets des collectivités, la pression fiscale tendue qui pèse sur les ménages et les entreprises et la conjoncture économique défavorable de notre pays rendent l'équilibre budgétaire très complexe.

Comment augmenter vos ressources fiscales tout en maintenant vos taux d'imposition et préserver l'équité fiscale entre contribuables ? Quelles actions entreprendre ?

Pour vous accompagner dans cette réflexion et vous permettre de trouver des solutions de financement à travers l'optimisation de la fiscalité « ménage », l'Association des Maires du Var organise un Atelier fiscal ayant pour thème « *les ressources fiscales « bases ménages » et leur optimisation* » le mardi 24 mars 2015 de 14 H 00 à 17 H 00 au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, 1193 Avenue de Sénès, 83210 SOLLIES-PONT. Vous trouverez, joints à la présente, le programme et un bulletin d'inscription à retourner avant le 23 mars 2015.

La participation financière à cet atelier est fixée à 25 € par personne. Une facture sera adressée à la collectivité sachant que toute inscription sera facturée.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire et Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre VERAM
Président AMF 83
Maire de COTIGNAC

Draguignan, le 02 MARS 2015

Madame, Monsieur le Président et Cher(ère) Collègue,

La réforme de la fiscalité directe locale, la baisse des dotations et subventions, la frilosité des banques pour le financement de projets des collectivités, la pression fiscale tendue qui pèse sur les ménages et les entreprises et la conjoncture économique défavorable de notre pays rendent l'équilibre budgétaire très complexe.

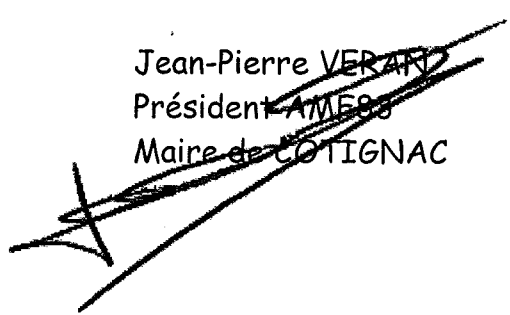
Comment augmenter vos ressources fiscales tout en maintenant vos taux d'imposition et préserver l'équité fiscale entre contribuables ? Quelles actions entreprendre ?

Pour vous accompagner dans cette réflexion et vous permettre de trouver des solutions de financement à travers l'optimisation de la fiscalité « ménage », l'Association des Maires du Var organise un Atelier fiscal ayant pour thème « *les ressources fiscales « bases ménages » et leur optimisation* » le mardi 24 mars 2015 de 14 H 00 à 17 H 00 au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, 1193 Avenue de Sénès, 83210 SOLLIES-PONT. Vous trouverez, joints à la présente, le programme et un bulletin d'inscription à retourner avant le 23 mars 2015.

La participation financière à cet atelier est fixée à 25 € par personne. Une facture sera adressée à la collectivité sachant que toute inscription sera facturée.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président et Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre VERARD
Président AM583
Maire de COTIGNAC



BULLETIN D' INSCRIPTION

ATELIER FISCAL

« Les ressources fiscales « bases ménages » et leur optimisation »

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association des Maires du Var
Rond Point du 4 décembre 1974
83007 DRAGUIGNAN CEDEX

FAX : 04 98 10 52 39 - MAIL : maires.var@wanadoo.fr

AVANT LE 23 MARS 2015

COMMUNE DE

- Souhaite participer à l'atelier fiscal le **Mardi 24 mars 2015** de 14 H 00 à 17 H 00
- Ne souhaite pas participer à l'atelier fiscal le **Mardi 24 mars 2015** de 14 H 00 à 17 H 00

Participants :

Madame - Monsieur

Fonctions

Madame - Monsieur

Fonctions

Madame - Monsieur

Fonctions

PROGRAMME DE L'ATELIER

La stratégie fiscale

Que représente la fiscalité directe locale pour les communes ? Comment optimiser les recettes fiscales de votre collectivité ? Quelles sont les actions à entreprendre ? Quels sont les fichiers mis à votre disposition ?

La fiscalité directe locale

- Les ressources fiscales : comment sont établies les bases ? A quoi sert la valeur locative cadastrale ? Comment est -elle calculée ? Pourquoi existe-t-il des écarts importants ? Peut-elle être révisée ?

- Le travail sur les bases ménages : qu'est ce que le classement catégoriel ? Pourquoi existe-t-il des anomalies dans le parc ancien (avant 1980) ? A quoi correspondent les catégories 7, 8 et autres ? Comment reclasser pour assurer une équité fiscale ?

- Qu'est ce que le coefficient de pondération ? Comment prendre en compte les éléments de confort ?

- Quels sont les locaux types ?

- Pourquoi contrôler les logements vacants ? Quelles sont les conditions de vacances ?

La commission communale des impôts directs

- Quel est le rôle et le fonctionnement de la CCID ?

- Quel appui peut être apporté par les services fiscaux ?

Conclusion

Questions - Echanges